

## L'historien, « expert » de la ville ?

**E**xamen technique, évaluation, estimation... quelle que soit la première définition de l'expertise, son application au champ de compétences de l'historien apparaît immédiatement discutable. L'histoire, territoire par excellence de la méfiance quant aux méthodes et de l'utopie quant au discours, relève-t-elle uniquement d'observations quantifiables et de données d'évaluation stables ?

Il n'en reste pas moins que dans le domaine de l'histoire urbaine, il arrive de plus en plus fréquemment à l'historien d'être sollicité pour ce que l'aménageur commanditaire nomme des « expertises »... L'historien ? Ce peut être un diplômé – un « expert » –, universitaire et/ou chercheur. Ce peut être un érudit plus ou moins autoproclamé, isolé ou membre d'un groupe associatif. Dans tous les cas il apparaît comme le vecteur d'intérêts qui le traversent. Pour avoir moi-même récemment donné des études et des « expertises » à plusieurs institutions, à l'occasion d'opérations d'aménagement urbain, je voudrais ici livrer quelques réflexions sur la commande, le statut et la finalité de telles interventions, à partir d'un exemple, celui de mes relations professionnelles avec la SEMAPA, société chargée de l'aménagement du secteur parisien de Paris Rive Gauche.

La position traditionnelle adoptée par l'historien de la ville est naturellement celle de l'analyse critique – s'il n'est pas appelé par l'institution, s'il ne le sollicite pas non plus –. Ses outils archivistiques et bibliographiques, sa situation dans les débats de sa discipline et dans son environnement professionnel – ensemble que Jean-Paul Sartre désigne fort justement comme son « intérêt idéologique » –, limitent son influence sur les réalisations concrètes de l'aménageur qui pendant ce temps, « coule le béton ». Cette limite peut aller jusqu'à la cécité ou l'autocensure. Ainsi en 1996-1997, j'ai suivi de près la consultation d'architectes initiée par la SEMAPA pour le 3<sup>e</sup> secteur de Paris Rive Gauche, Masséna. Trois projets incluait

une dimension historique, aucunement liée au secteur concerné, mais prétendant à une vision globale de l'histoire des villes. Ce point commun apparaissait déjà suspect. Faisons vite : le projet lauréat de Portzamparc l'a emporté sur un raccourci insoutenable de l'historiographie de l'îlot parisien. Il s'agit de la responsabilité de l'aménagement d'une trentaine d'hectares à Paris. Cependant, à l'exception notable de Pierre Pinon, aucun historien à ma connaissance n'a combattu cette vision qui faisait fi des travaux réalisés depuis trente ans par les historiens de Paris. Vision, en l'occurrence, d'un grand architecte simplement fourvoyé hors de son champ d'expertise... Les quotidiens nationaux et, ce qui est moins surprenant, la classe politique dans son ensemble, ont emboîté le pas de Portzamparc sans véritable contestation du monde savant.

C'est devant la répétition de ces défauts ou usurpations d'expertise qu'il peut s'avérer tentant pour un historien de répondre à telle sollicitation de l'aménageur, se disant qu'il ne peut se borner à décrire les mécanismes qui ont engendré les villes, et qu'il doit intervenir dans la lecture, voire dans la conception de celles de son temps. La situation financière faite à de nombreux serviteurs de l'histoire peut d'autre part nous entraîner à répondre aux sirènes des responsables publics ou privés. Ainsi a-t-on vu des associations d'historiens s'accommoder de la grande peur de l'avenir des villes, du repli sur le concept frileux de patrimoine identitaire, et produire depuis dix ans une abondante littérature grise à usage professionnel. Mais ce n'est pas exactement notre propos.

Revenons donc à cette analyse en trois points : commande, statut et finalité. Comme indiqué plus haut, je me bornerai à l'étude d'un cas personnel, celui de ma contribution à plusieurs travaux sur l'opération d'aménagement de Paris Rive Gauche. Je commencerai par dire nettement qu'aucun des textes à destination publique que j'ai produit dans les différentes occasions qui vont être évoquées, n'a subi d'altération sans mon accord. J'ajouterais pour être encore plus clair que j'entretiens des relations d'estime réciproque, et parfois amicales, avec les personnes dont il va être question. Ce qui ne dispense personne d'une analyse des pratiques professionnelles et de leurs finalités sociétales...

### *La commande*

Il m'est toujours apparu que l'aménageur tient l'historien pour une personne de l'autre camp, celle du passé. L'image prépondérante des défenseurs acharnés de toute sorte de patrimoine inquiète celui qui prend en charge les mutations de l'espace social. Lorsqu'un membre de

la direction de la SEMAPA m'a remercié d'une mission réalisée pour cet organisme, il m'a significativement écrit : « Vous me donnez à penser que l'on peut aimer l'histoire, la connaître, et en même temps avoir le sens du futur et de ce que l'on doit aux générations à venir. » Sous cette forme gentille et un peu convenue, l'opposition est sensible entre ce que l'on croit être l'espace du passé, obsolète en somme, et ce futur dont le mot seul est une sorte de plus-value. Naturellement, le territoire du futur est ici un espace privé de substance historique, au sens où Peter Brook désigne le lieu de la représentation à venir, ou à celui que les militaires définissent comme « théâtre des opérations ».

L'historien apporte par surcroît l'image du collectif (il décrit ceux qui ont fait/défait la ville, et comment), vis à vis de l'élu qui veut personnaliser sa mandature. La chose est paradoxale, puisque dans le même temps et le même mouvement, le maire se voit représenter le collectif face au chercheur isolé entre les habitants/usagers et le politique, tenu pour inconscient des enjeux financiers et politiques. Or le maire est évidemment placé, dans le cas d'une Société d'économie mixte dont il est le président, à la tête du dispositif d'aménagement urbain. Le problème majeur est donc celui de la qualification de l'espace urbain : car ce qui est d'abord un espace social pour l'historien, est un espace physique/économique pour l'aménageur, et politique pour son chef.

Cela n'avait pas trompé Dominique Jamet, alors président de l'Établissement public de la Bibliothèque de France, quand nous cherchions un titre à l'exposition issue des travaux archivistiques qu'ils m'avait commandés sur le quai de la Gare. En allusion à un film récent – nous étions en 1993 – : *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque*<sup>1</sup>, il avait proposé *Le Quai, la Gare et la Bibliothèque*. En effet, à la veille d'élections législatives s'annonçant peu favorables à la majorité en place, il lui paraissait opportun de flatter le Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement, pressenti comme futur ministre de la Culture, par une manifestation de l'ordre de la « mémoire des lieux », un terme qui allait devenir à la mode. Dans les couloirs de l'EPBF, mes travaux ingénus et consciencieux<sup>2</sup>, je le savais par un conservateur jaloux de n'avoir pas lui-même été sollicité, avaient pris le nom d' « opération Toubon » !

Ce qui nous intéresse ici, c'est l'opposition qui est ici faite de la mémoire et de l'histoire. L'historien n'est pas un collecteur de mémoire,

1. *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque*, film d'Éric Rohmer sorti en février 1993. Le maire socialiste d'une commune de Vendée veut construire un centre culturel pour emporter les élections cantonales. Combattu par les acteurs locaux, le projet finit par capoter.

2. Gilles-Antoine Langlois, *Le quai, la gare, la bibliothèque, Paris 13<sup>e</sup> 1750-2000*, brochure de l'exposition présentée à la cité de chantier de la Bibliothèque nationale de France en juin-novembre 1993, 36 p., EPBF, Paris, 1993.

mais un analyste des données de mémoire. De là résulte, au plan de la commande qui lui est faite par le responsable politique ou l'aménageur, une série de malentendus. Dans le cas d'une étude archivistique ou iconographique, ce fait ne place pas nécessairement en porte-à-faux l'historien qui produit un texte : au pire, ce dernier sera enterré comme c'est le cas de tous les rapports qui pourraient fournir des arguments à l'adversaire idéologique. Il en va autrement si l'on demande à un historien, par exemple, de fournir un rapport préconisant telle ou telle décision quant au sort de bâtiments existants dans une ZAC, voire son avis motivé sur tel ou tel parti pris d'aménagement de voirie. La première tâche de l'historien est de s'assurer que l'on attend de lui un rapport d'expertise, ou un document préalablement destiné à conforter une entreprise déjà amorcée par l'aménageur. Si dans le travail analytique et critique qui lui incombe habituellement, le chercheur a l'esprit libre et s'inscrit dans un champ idéologique qu'il a lui-même balisé, il se trouve ici dans la situation singulière d'une responsabilité politique dont il ne peut tout à fait s'affranchir.

Vu de façon plus brutale : soit le commanditaire de l'étude est en quête d'outils et d'idées ; il laissera l'historien d'autant plus totalement libre que cela peut lui servir. Soit il est en quête d'arguments permettant de justifier *a posteriori* des partis pris ; en ce cas c'est la liberté et la crédibilité scientifique de l'historien qui sont menacées. À lui donc de travailler en toute conscience de la nature et de l'utilisation politique ultérieure de son travail.

### *Le statut*

Pourquoi l'aménageur a-t-il soif d'histoire ? Pourquoi réclamer des expertises ? On serait en effet fondé à ironiser sur la nécessité d'une communication reposant sur l'exposé historiographique. En 1995, la SEMAPA, par le canal de son directeur de la communication, m'avait demandé de réunir un dossier de cartes, plans, archives manuscrites et imprimées et iconographie, concernant le territoire de Paris Rive Gauche, dossier devant être présenté dans le « tipi » de Chaix et Morel qui devait faire office de Cité de chantier et de Centre d'information. Il s'agissait à l'évidence de démontrer que le projet d'aménagement, relancé après un épisode judiciaire, ne visait pas à faire table rase du passé architectural et urbain. Même si, conscient de cette ruse commune, mais adroite, qui fait se juxtaposer des éléments d'iconographie ancienne avec de belles photographies et des dessins d'architecture des futurs quartiers – éléments s'asso-

ciant par proximité et ainsi gommant les marges où précisément, selon moi, s'exercent toutes les frictions et toutes les déchirures de l'histoire –, même si j'avais en définitive fourni une iconographie critique et non purement déclarative, je fus bien obligé de constater que l'aménageur, et le public lui-même, n'y voyaient que l'exercice documentaire d'un deuil.

L'année suivante, une étude sur le territoire couvert par la ZAC était entreprise par trois étudiantes en DESS d'aménagement urbain de Paris X, pour la SEMAPA. L'étanchéité de ces deux démarches m'avait intrigué : ainsi l'aménageur se gardait, croyait-il, à droite et à gauche, d'un côté employant les services d'un historien ayant publié des ouvrages collectifs et personnels sur le 13<sup>e</sup> arrondissement et d'autres quartiers périphériques de Paris<sup>3</sup>, moi-même, par surcroît chargé de mission à la Ville ; de l'autre ceux d'un laboratoire du CNRS attaché à l'université de Paris X. À cette époque plusieurs professeurs et maîtres-assistants d'écoles d'architecture, ont également fait travailler des étudiants sur Paris Rive Gauche, en collaboration avec la SEMAPA. Enfin, au sein même de la Société d'économie mixte, un ingénieur SNCF passionné d'histoire m'avait demandé de lui prêter de très nombreux documents, qui devaient servir comme je l'ai vu plus tard à la constitution d'un dossier interne sur la « mémoire » du quartier – titre également retenu pour le travail des étudiantes de Paris X. La SEMAPA s'avérait ainsi elle-même consommatrice de mémoire, même si elle n'y consacrait qu'une infime part de son budget. Qu'allait-elle en faire ? Quel statut entendait-elle réserver à ces diverses « études » et « expertises » ?

L'analyse des étudiantes de Paris X reposait sur un 13<sup>e</sup> arrondissement mythique et si j'ose dire, de seconde main ; elles n'avaient que partiellement mesuré l'originalité de ce territoire, le seul de Paris à n'avoir jamais dépassé la densité de 50 habitants à l'hectare, cinq fois au-dessous de la moyenne actuelle, et elles décrivaient pour l'essentiel les environs de Paris Rive Gauche, dont l'originalité sociologique était ainsi mise en évidence, en quelque sorte par défaut. Alexandre Vialatte nous avait prévenu, « le 13<sup>e</sup> arrondissement a les plus beaux environs du monde ». Le travail initial de l'ingénieur SNCF reposait sur une chronique de l'histoire de la ligne Paris-Orléans, s'attachant à mettre en exergue la prépondérance des cheminots et la valeur des techniciens et des ingénieurs du rail. Il faut ajouter qu'un comité de concertation venait d'être mis en place à la SEMAPA, à

3. Quatre ouvrages collectifs sous ma direction, édités par l'Action artistique de la Ville de Paris : *13<sup>e</sup> arrondissement, une ville dans Paris* (Paris, 1993), *Le XV<sup>e</sup> arrondissement, l'étendue de la réussite* (Paris, 1996), *Le XII<sup>e</sup> arrondissement, traditions et actualité* (Paris, 1996), *Montparnasse et le XIV<sup>e</sup> arrondissement* (Paris, 2000).

la demande du commissaire enquêteur de la ZAC. Que de sources d'information !

Il est certain que les conclusions de ces diverses missions n'allaient pas dans le même sens. La mise en valeur de la mémoire sociale doit-elle nécessairement s'accompagner d'une conservation totale du patrimoine architectural, c'est à dire de la gélification de la ville ? Cette question restait au centre des débats, elle les alimentait, et pendant ce temps les choses dites sérieuses, c'est à dire la viabilisation et la commercialisation des terrains, les concours d'architecture, les négociations politiques, se poursuivaient au nom d'un certain réalisme urbanistique qui veut qu'un espace vert créé ou un bâtiment conservé représentent tant de logements en moins, que tant de HLM coûtent plus cher que des bureaux, et qu'il n'est pas facile de faire une ville dans Paris, où pullulent les associations représentatives d'une opinion publique peu avertie des questions urbaines, mais soucieuse de son espace de vie.

### *La finalité*

Pour en finir, voulait-on commanditer une historiographie officielle ? Lorsque la direction de la SEMAPA m'a demandé au début de l'année 2000 une mission d'expertise portant sur les différents travaux d'analyse urbaine qu'elle avait jusque-là sollicités, j'ai naturellement hésité. Cependant, le terme d'expertise s'appliquait pour cette fois de façon assez juste. Si l'historien est un technicien du savoir, j'étais certainement à ce moment-là celui qui avait le plus travaillé sur les sources de l'histoire du 13<sup>e</sup> arrondissement et le mieux capable de procurer une synthèse. En somme ce travail dit d'expertise se présentait initialement comme une analyse bibliographique sur de la littérature grise. Au surplus, me trouvant libéré de mon poste de chargé de mission à la Ville, auquel on voulait donner, en ces temps préélectorales, un tour à mes yeux excessivement politique, j'avais besoin d'argent. La curiosité de cette situation résidait en ce qu'une société organiquement liée à la Mairie de Paris, me commandait aussitôt après une nouvelle mission : l'estime professionnelle avait-elle été plus forte que le différent politique ?

L'un des travaux qui ont été confiés à mon expertise, émanait d'une équipe de la SEMAPA, il s'agit de ce travail sur la « mémoire des lieux », déjà mentionné. De façon astucieuse, quoique argumenté de façon discutable, le dossier préparé par un urbaniste de la maison faisait, à partir d'une compilation de diverses sources choisies pour la circonstance, la démonstration de la mission historique de l'aménagement, décrite comme

le vecteur d'un néo-haussmannisme à visage humain. Si ce dossier s'attachait à sortir de l'obligation de mémoire que l'aménageur avait jusque-là promise, pour s'essayer à l'histoire de l'espace urbain, il faisait aussi la démonstration qu'on ne peut produire en toute liberté un document interne ; en ce sens il aurait pu s'intituler « mémoire de la SEMAPA ».

J'ai donc proposé à la SEMAPA d'entrer en contact avec un éditeur indépendant et d'écrire moi-même, sur la base des documents accumulés pendant une dizaine d'années, un résumé de l'histoire de cet espace social qui a résulté de la colonisation de la plaine d'Ivry par le chemin de fer. Et je l'ai appelé *Histoire d'un quartier de Paris*. Lorsque j'ai défendu cette option de titre devant l'aménageur, nous avons pu mesurer à quel point ce que nous désignons sous les termes « histoire », « quartier » ou peut-être même « Paris », était profondément différent, que ces différences étaient au centre d'un débat passionnant, mais sans doute aurait-il fallu en parler avant. Quoi qu'il en soit le titre est resté, et mon texte, naturellement respecté la lettre<sup>4</sup>. Selon un mécanisme d'instrumentalisation éprouvé, le commanditaire de l'historien était devenu son propre mécène.

Aux yeux de l'aménageur, la vertu de l'expertise historique tiendrait-elle à l'innocuité de ses conclusions ? Il m'a semblé en réalité qu'elle tendait à rassurer le commanditaire, qui cherche à s'opposer politiquement, et non seulement intellectuellement, aux détracteurs de son programme d'aménagement. En ce sens, l'historien expert peut tendre à lui faire considérer ces obstacles comme un fait positif pour l'évolution des concepts d'aménagement. Mais c'est là résumer son rôle à celui d'un médiateur, qui viserait à réconcilier, pour faire large, le décideur et son public. Le problème essentiel reste celui de la clôture du champ de recherche : où l'aménageur réclame une base de données historiques indiscutable et close, l'historien armé des instruments spécifiques de l'expert – sources et méthodes validées – ne peut jamais que lui fournir l'état actuel d'un savoir en formation. Ainsi, lorsque *Histoire d'un quartier de Paris* a connu un succès de librairie et l'estime d'experts indépendants<sup>5</sup>, la SEMAPA m'a demandé d'envisager d'écrire la suite, c'est à dire l'histoire de l'aménagement de la ZAC. J'ai fait la proposition d'un mémoire d'étape (les 10 premières années : 1991-2001), assortie d'un exposé des méthodes,

4. Gilles-Antoine Langlois, *Histoire d'un quartier de Paris, de la Salpêtrière à la Bibliothèque nationale de France*, 144 p., Somogy Éditions d'Art, Paris, 2000.

5. Par exemple, le Prix de la Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

et de la revendication d'une totale liberté, y compris dans le choix éventuel de collaborateurs... J'ignore encore si ce projet verra le jour : il apparaît que c'est trop tôt<sup>6</sup>. Je me suis donc interrogé sur cette liberté qui m'avait été donnée pour l'« expertise », puis pour la réalisation de l'ouvrage. J'en suis arrivé à la conclusion, peut-être pessimiste mais nullement amère, que c'est parce que cela arrivait trop tard. Les principaux partis d'aménagement étaient irréversibles, l'opposition aménageur/associations figée dans des règles politiques convenues, les architectes contrôlés, et l'historien... publié!

6. Propos toujours d'actualité 4 ans plus tard ! Précisons que le texte que l'on vient de lire a été rédigé en 2001, pour une communication à la 8<sup>e</sup> Journée Histoire et Urbanisme de l'Université Paris XII, *L'Expertise et la Ville à l'époque contemporaine* (IUP - Institut Jean-Baptiste-Say, 18 octobre 2001).